

Nom	Prénom	Femme	Homme	Date de Naissance

Adresse: _____

NPA / VILLE: _____

Tel. Portable : _____

E-Mail: _____

Pour me rendre en Ecosse, je confirme avoir un passeport valable jusqu'au **10 janvier 2027**, ainsi que d'avoir fait la demande d'ETA

La copie du passeport est obligatoire.

Assurance annulation/rapatriement (obligatoire)

☐ Je souscris à une assurance annulation/rapatriement (CHF149.-)

☐ J'ai un livret ETI (Europe) ou similaire

Nom de l'assurance : _____ **N° de police :** _____ **Expiration** _____

Logement

☐ Je souhaite partager ma chambre avec : _____

☐ Je souhaite une chambre individuelle (nombre limité) (**supplément de CHF 570.-**)

Prix par personne en CHF base chambre double (base 15 participants) : dès CHF 2'900.-**Le prix comprend :**

- Les vols internationaux (directs) avec Easyjet, incluant 1 bagage de 23 kilos par personne (base CHF 385.-)
- Hébergements Hébergement en chambre double/twin dans les hôtels prévus ou équivalent.
- Les petits-déjeuners sont inclus chaque matin.
- Dîners inclus les soirs J2, J3, J4, J5, J6 et J7
- Tous les transferts, un autocar climatisé avec chauffeur, guide-accompagnateur francophone, visites et droits d'entrée selon programme

Le prix ne comprend pas :

- Supplément chambre individuelle: **CHF 570.-**
- Assurance voyage annulation / rapatriement : **149 CHF** (assurance annuelle)
- Boissons et dépenses personnelles
- Pourboires au guide et au chauffeur (à votre discrétion).
- Entrées non couvertes par l'Explorer Pass ou explicitement exclues. Par exemple, la visite intérieure d'Eilean Donan et de Dunnottar n'est pas incluse (arrêts photo uniquement).
- Autorisation de voyage électronique (ETA).

Afin de garantir votre inscription, nous vous prions de bien vouloir nous retourner ce formulaire dûment rempli. Dès lors, nous vous ferons parvenir un bulletin de versement pour l'acompte non remboursable de **CHF 800.-**. Le solde du voyage devra nous parvenir **au plus tard le 30 mars**.

Conditions et frais d'annulation par personne

Pour toute annulation après réception de l'acompte et jusqu'au 29 janvier 2026

30%

Pour toute annulation dès le 30 janvier 2026

50%

Pour toute annulation dès le 30 mars 2026

Pas de remboursement

En cas de non-présentation le jour du départ, aucun remboursement ne sera effectué.